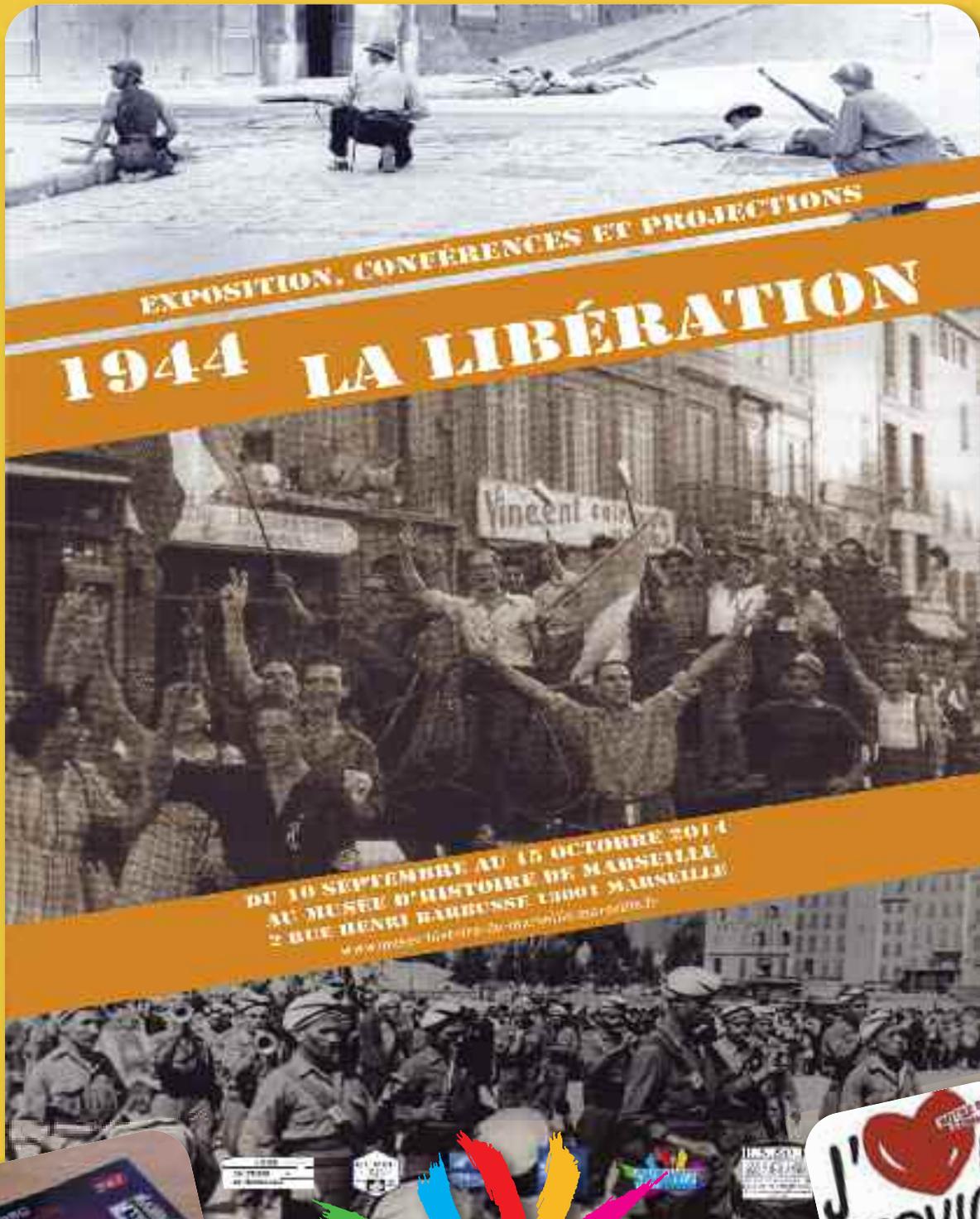


Rail Plus

Information Communication C.E. Cheminots PACA - N° 111 - Juillet 2014



Sommaire

Évènement :

Bonne retraite Marcel p.3

Société :

Un « pass » qui facilite les démarches... ou pas ! p.4

Service public, usager, client DANGER p.5

Culture :

Théâtre : La Coopérative p.6

Avignon : Un CE culturel dans une ville de culture p.7

70 ans de la Libération de la Provence p.8

En direct des associations p.9

Edito

La réforme ferroviaire : des avancées, mais rien de réglé !

Après plus de 10 jours de grève des cheminots, les députés ont adopté le projet de loi de la réforme ferroviaire par 355 voix pour, 168 voix contre et 27 abstentions.

L'action des cheminots n'est pas sans écho au regard des évolutions du texte par voie d'amendements. En effet, un amendement apporte à la SNCF le caractère « **d'employeur unique** » et un autre, la notion de « **caractère indissociable et solidaire** » des trois ÉPIC.

Une réelle avancée, mais loin du compte, au regard notamment de la dette du système qui n'est pas réglée et qui pèse plus de 40 milliards d'euros. Cela laisse donc présager une volonté forte de gagner en productivité chez les cheminots afin d'en dégager l'autofinancement.

À rappeler que cette dette est le fruit des investissements dans le développement du transport ferroviaire avec l'arrivée du TGV.

Les dés sont donc jetés. Sur la question idéologique de la conception du système ferroviaire, le texte de loi est passé, malgré le passage en lecture unique au Sénat les 10 et 11 juillet prochain.

L'avenir des conditions sociales des cheminots est à mettre sous contrôle dans le cadre du calendrier des négociations du décret socle et de la convention collective.

In fine, il faudra être vigilant quant aux conséquences sur le statut des cheminots et le RH 077.

La mobilisation des cheminots devra perdurer !

Rail Plus - Journal d'information et de Communication du Comité d'Établissement des Cheminots Région PACA
19, Rue Bénédit - 13001 Marseille - Tél. : 04 95 04 27 11 - Fax : 04 95 04 27 81 - Email : secretariat@ce-paca.org - Site : www.ce-paca.org

ISSN 1266 - 4170 – Directeur de publication : Francisco Murillo, Secrétaire du C.E. – Dépôt légal à parution.

Remerciements aux Antennes et Associations du C.E. Cheminots PACA.

Création Graphique et mise en page : p.amatore@online.fr – Impression CCI - 13015 Marseille.



Evènement

Une brève... pour remercier l'homme, le délégué, le secrétaire

Les élus du CE des cheminots PACA veulent, à travers ces lignes, remercier très sincèrement **Marcel ALMERO**.

Nous retiendrons de Marcel son engagement sans faille sur la solidarité, la paix, la justice et la nécessité de changer la société.

Nous tenons à lui souhaiter, au nom de tous les élus, de tous les cheminots et de toutes les personnes qui ont eu à croiser son chemin, une très longue et heureuse retraite.

**MERCI MARCEL
et
Bonne Retraite...**



1^{er} mai 1979 : Entrée à la SNCF

1980 : Examen de contrôleur

1983-1989 : Secrétaire Général du Syndicat CGT des Cheminots de Marseille

1989-1996 : Responsabilité au CER PACA (Commission emploi, économique, logement, égalité professionnelle) et élu au CCE

1996-2002 : Secrétaire du CER PACA

2002-2006 : Trésorier du CER PACA

2006-2008 : Élu CER PACA

2008-2013 : Élu au Conseil d'Administration de la CPRP SNCF



Par Francisco Murillo
Secrétaire du CE des Cheminots PACA

Société

Un « pass » qui facilite des démarches...ou pas !

Le « **Pass carmillon** » a été mis en place par la direction de la SNCF pour rassembler plusieurs informations concernant le cheminot : carte d'identité professionnelle, habilitations dans certains sites, fichets de transport...

Pourquoi parler de cette carte, une fois de plus, nous direz-vous ?

Parce que la direction n'a pas pris en compte la complexité des CE et le fait que ces derniers doivent gérer les réservations de trains pour les agents lors de leur participation aux week-ends et aux séjours qu'ils organisent. À aucun moment, elle n'a pensé à une réservation pour un groupe. Dans ce cas, il faut présenter les cartes « carmillon » avec le code confidentiel de chaque participant.

Un peu compliqué pour un CE !

Dès lors, une question s'est posée : qui doit supporter l'irrationalité de cet état de fait ?

Le cheminot doit-il payer ce surcoût par l'augmentation du prix de son séjour ou bien le CE doit-il prendre à sa charge ces frais supplémentaires ? Il était clair, pour nous, que cela ne devait pas pénaliser les cheminots.

Nous nous sommes donc vus dans l'obligation de payer les réservations pour eux.

Le CE a donc assumé le coût supplémentaire qu'a engendré cette carte « magique ».

Ce coût n'est pas négligeable. Pour l'année 2013, ce sont 3000 € d'argent social qui sont repartis dans les caisses de la SNCF.

Ce problème de paiement des places se retrouve aussi avec l'ouverture à la concurrence du ferroviaire.

L'entreprise SNCF, (loin d'être comme nous la désirons !) privilégiant la rentabilité au service dû à la population, délaisse à la concurrence certaines lignes, nous obligeant à travailler avec elle !

L'exemple type est le séjour à Venise. La liaison Paris-Venise est effectuée par THELLO, un train privé avec lequel aucun accord tarifaire n'est possible pour les cheminots et leur famille.

Pour ne pas alourdir le tarif du séjour et rester fidèles aux valeurs du droit aux vacances pour tous, les élus ont décidé de prendre en charge ces frais qui sont totalement absurdes (du moins à notre point de vue).

Depuis maintenant un peu plus d'un an, ils ont également pris la décision de subventionner le transport, qu'il soit aérien ou ferroviaire, puisque ce dernier ne nous appartient plus totalement.

Tout cela mis bout à bout, la note commence à peser !

La direction de la SNCF, qui se flatte de faire préférer le train avec « ses idées d'avance », lèse en réalité les cheminots puisqu'une partie de l'argent qu'elle leur doit pour les activités sociales* n'a pas servi et ne servira pas réellement aux agents pour la création d'une activité ou d'un séjour, **mais servira à leur payer le train !**

** Non, ce n'est pas une partie du salaire des cheminots qui est versée au CE !*



Julien GÉRARD
Trésorier du CE des Cheminots PACA

Société

Service public, usager, client... DANGER !

Avertissement au lecteur.

Que va devenir notre entreprise ferroviaire ? Cet article a pour but de vous donner quelques éléments de réflexion car, en tant qu'élus, nous pensons que la situation actuelle de la SNCF est préoccupante.

Rappelons d'abord la définition d'un service public. *C'est une activité d'intérêt général prise en charge par une personne publique ou par une personne privée mais sous le contrôle d'une personne publique. On distingue les services publics d'ordre et de régulation (défense, justice...), ceux ayant pour but la protection sociale et sanitaire, ceux à vocation éducative et culturelle et ceux à caractère économique. Le régime juridique du service public est défini autour de trois principes : continuité du service public, égalité devant le service public et mutabilité (adaptabilité).*

(Source : <http://www.vie-publique.fr/>)

La SNCF est un Épic, un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Dans le cadre de son statut d'entreprise publique, elle a le devoir de fournir à chaque citoyen un service qui s'articule autour des trois principes cités ci-dessus.

Or, aujourd'hui, la Direction, avec l'appui des gouvernements qui se succèdent, ne la considère plus comme une entreprise de service public mais comme une entreprise avec des missions de service public. Se basant sur ce principe, elle décide seule de ce qui est du domaine de l'intérêt général ou pas (TGV, TGV Low Cost, ID Bus, Intercités, TER, FRET routier, FRET ferroviaire). Ce qui entraîne des disparités de prix entre les trains mais aussi dans un même train pour un même parcours.

Que dire de la réforme qui prévoit de séparer l'entreprise historique en trois entités ?

L'une, dite de tête, nommée **SNCF** qui chapeautera les deux autres, la **SNCF Réseau**, gestionnaire des infrastructures, et la **SNCF mobilités** qui exploitera les trains.

Nous pourrions aussi vous parler de la réforme des collectivités territoriales.

Quelle va être leur part dans le transport ? Pourquoi une région aurait-elle plus ou moins de transport collectif qu'une autre ?

Pour nous, élus du CE, il est évident que tout train circulant sur le territoire français relève du domaine de l'intérêt général. À partir de ce postulat, l'égalité rendue aux voyageurs et aux transporteurs doit avoir pour règle l'égalité dans la tarification, l'égalité en terme de sécurité et l'égalité en terme de service rendu.

Nous pourrions faire la même démonstration en ce qui concerne l'éducation, le logement, la santé et beaucoup d'autres services qui doivent être pris en charge par l'ÉTAT.

Nous sommes devenus des consommateurs de biens appartenant à la collectivité, des "clients", et non plus les usagers d'un service d'intérêt général.



Gilles Ciantar
Responsable Communication

Culture

La Coopérative

Nous voici à **SG-SCOP**, une entreprise reprise il y a 10 ans par une partie de ses salariés, qui, pour ne pas perdre leur emploi, ont décidé de réinvestir leur prime de licenciement pour créer une coopérative.

La coopérative traverse une période financière difficile et sa viabilité est compromise.

Face à cette situation, les salariés et coopérateurs réagissent et cherchent des solutions pour reprendre en main leur entreprise.

Malgré les difficultés incontournables de tout travail collectif, les salariés se redécouvriront propriétaires de leur entreprise, capables d'avoir un avis sur les choix stratégiques. Ils tenteront de sauver une seconde fois leur entreprise et leur emploi.

L'écriture de « **La coopérative** » a été nourrie de paroles collectées dans des entreprises coopératives et des débats qui agitent ce secteur de l'économie sociale et solidaire.

Face aux crises que subit le monde du travail aujourd'hui, est-il possible de réinventer un système qui diffère du modèle entrepreneurial classique ? Comment se vit la démocratie dans l'entreprise ? Comment cela s'anime ? Comment se partagent les responsabilités au quotidien ? Créer une coopérative ? Oui, mais comment ?

Des sujets de fonds abordés : les salariés sont-ils suffisamment associés aux choix de leur entreprise ?

Un sujet d'actualité : la victoire des Fralib, les Pilpa...

Informations Vaucluse

De nombreux accords ont été passés avec des salles de gym.

Au-delà de la billetterie déjà en place, de nouveaux contacts sont en cours et nous espérons prochainement vous proposer une offre plus étoffée avec la **carte Tourisme et loisirs** pour vous faire bénéficier de nombreuses réductions pour la culture, les parcs d'attraction, les musées, les aquariums, etc.

*Vu au festival des Cheminots
2014 et bientôt dans vos antennes*

lepasdeloiseau@wanadoo.fr /
www.lepasdeloiseau.org



Culture

Avignon : Un CE culturel dans une ville de culture

Si son patrimoine architectural et son Festival constituent les deux plus importantes vitrines de la ville, il serait injuste et réducteur de limiter son image à ces deux grands pôles emblématiques.

C'est toute l'année qu'une myriade de groupes, de compagnies de théâtre, de danse, des peintres, des sculpteurs, des plasticiens ou des cinéastes animent la vie culturelle de la Cité des Papes.

Depuis longtemps, et avec une place de plus en plus grande, une partie de ces activités se réalise au **Centre culturel des Cheminots (Théâtre de La Rotonde)**. Doté d'un véritable théâtre, le collectif d'antenne y propose toute l'année une programmation riche et variée.

Des débats, des conférences et des spectacles sont organisés pour apporter une autre information et d'autres éléments de réflexion que ceux véhiculés par les médias. Tous les premiers jeudis du mois ont lieu **les jeudis culturels** : films, débats, représentations théâtrales, concerts...

En parallèle, tout au long de l'année, le CE accueille des compagnies en résidence qui, en échange, présentent leur spectacle en avant-première.

Trois exemples, parmi tant d'autres : la compagnie **Le temps de dire** pour **Salubrité publique**, la **Compagnie Le pas de l'oiseau** pour **La coopérative** et la **Compagnie André Morel-Théâtre du Bélier** pour **Candide années 2000**.

Informations complémentaires

Le collectif d'antenne du Vaucluse couvre 3 départements (84, 30, 13), ce qui est une richesse mais accentue les difficultés d'organisation et d'information auprès des cheminots. Cependant, nous avons tenu à développer les permanences à la gare d'Avignon TGV un lundi sur deux. Nous sommes, également, à la recherche d'autres lieux où le C.E pourrait se déplacer pour avoir une présence plus importante au plus près des cheminots.

Notons que les restructurations de l'entreprise ne facilitent pas notre tâche.

Quelques grands rendez-vous

Le 7 mars : Journée internationale des droits de la femme (Théâtre, débat, expo).

Fin mars : concerts **Voix libre**, sélection pour le concert du **Cigal'** en juin.

Juin : concert **Cigal'** (Cette année, près de 600 personnes dont 300 cheminots de toute la région Paca pour applaudir le groupe **Oai Star**).

En juillet : le festival **Off des cheminots**. Trois semaines d'échange et de partage avec des amateurs et des professionnels. Les festivaliers apprécient ce lieu hors du commun. En 2013, le théâtre de la Rotonde a accueilli 3600 spectateurs, dont 1200 cheminots, pour les 90 représentations d'une dizaine de compagnies.

En septembre : la fête de l'antenne. Une journée de jeu pour les enfants avec un spectacle placé sous le signe de la paix car la date correspond à celle de la **Journée internationale de la paix**.

Le 21 novembre : Journée internationale des droits de l'enfant. Théâtre, débat et animation pour les enfants et leurs parents.

En décembre : la fête de fin d'année.

En 2014, elle aura lieu le samedi 13 à la salle des fêtes de Montfavet.

Si vous êtes correspondant local du CE (ou si vous désirez l'être) et si votre chantier ne reçoit pas ses infos, merci de nous en faire part.

Cet été comme à l'automne ou au printemps, vous croiserez sur les quais lors des départs ou des retours des colos les membres du collectif ou des militants venus nous prêter main forte. Ils le font sur leur temps libre et toujours volontiers. N'hésitez pas à les questionner, ce sont des cheminots tout comme vous.

Culture

70 ans de la LIBERATION de la Provence

Le CE des cheminots PACA a passé un partenariat avec le MUREL¹ pour commémorer de façon originale et dynamique des actes héroïques qui, aujourd'hui, sont parfois remis en cause.

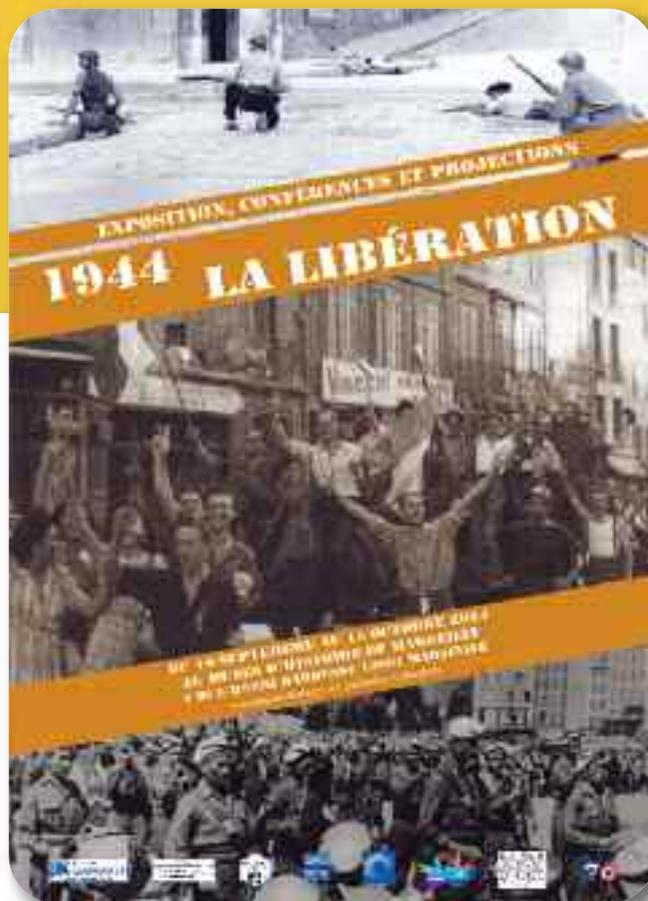
1944-2014 : 70 ans après, la France se souvient de la LIBERATION et du retour de la REPUBLIQUE.

De nombreuses manifestations vont commémorer les événements les plus importants et en particulier les débarquements en Normandie et en Provence. Dans notre région, les célébrations auront lieu le 15 août.

Avec les Amis du MUREL, nous avons voulu insister sur le rôle de la RESISTANCE dans les combats de la LIBERATION, mais aussi sur l'importance de cette implication dans la renaissance de la République et la mise en œuvre du **Programme du Conseil National de la Résistance** (CNR). C'est pour cela qu'en complément de l'exposition (du 10 septembre au 15 octobre 2014 au musée d'histoire de Marseille Centre Bourse) sur la Libération de Marseille, deux films seront projetés : « **Les réquisitions de Marseille** » et « **La Bataille du Rail** ».

Ce dernier permettra également de rendre un hommage aux 47 cheminots morts lors de combats en lien avec la Libération et sera suivi d'un débat auquel participeront les historiens **Robert Menchérini**² et **Thomas Fontaine** qui préparent actuellement, à la demande de l'AHICF³, un ouvrage sur les cheminots victimes de la répression nazie.

Cet hommage pourra être également rendu dans d'autres résidences cheminotes comme Nice, Arles, Toulon, Veynes, Miramas et Avignon.



Dans le même temps, le CE des cheminots PACA poursuit son action en faveur du travail de mémoire, avec la donation du wagon du souvenir à l'association des amis du Camp des Milles.

Reste maintenant à avancer sur sa rénovation.



Francisco Murillo
Secrétaire du CE des Cheminots PACA

1 - Musée de la Résistance en Ligne (www.museedelaresistanceenligne.org)

2 - Auteur de l'ouvrage « Cheminots en Provence – Les années de Guerre »

édité par le CE – 3 - Association pour l'Histoire des Chemins de Fer.

En direct des associations

Dans chaque numéro, retrouvez l'actualité de vos associations UAICF, USCF, retraités... Envoyez le résumé de vos initiatives avec 1 ou 2 photos à : secretariat@ce-paca.org

Culture

La section **UAICF*** modélisme de l'association artistique des cheminots de Marseille vous accueille tous les samedis matin, dès septembre 2014, pour découvrir son grand réseau de 70 m² avec des reproductions de l'aqueduc de Roquefavour, le pont de la Redonne, la gare d'Aix TGV et la gare principale de BENEDIT SUR MER. À voir en famille.

<http://cmmf.fr/index.html>

*UAICF : Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français



Sport

Les 26 et 27 mai dernier se sont déroulées les phases finales du championnat de France de football des ECT, à Contes (06).

Quatre équipes venues de toute la France s'affrontaient : Clermont, Paris Rive Gauche, Nice et Paris Sud-Est.

Les niçois se sont imposés.



Le CE PACA, partenaire de cette initiative sportive et conviviale, était présent par la tenue d'un stand et la remise d'un livre à chaque participant.